



Bulletin d'Information municipal

Mai 2011

AUTREVILLE-SUR-MOSELLE



SOMMAIRE

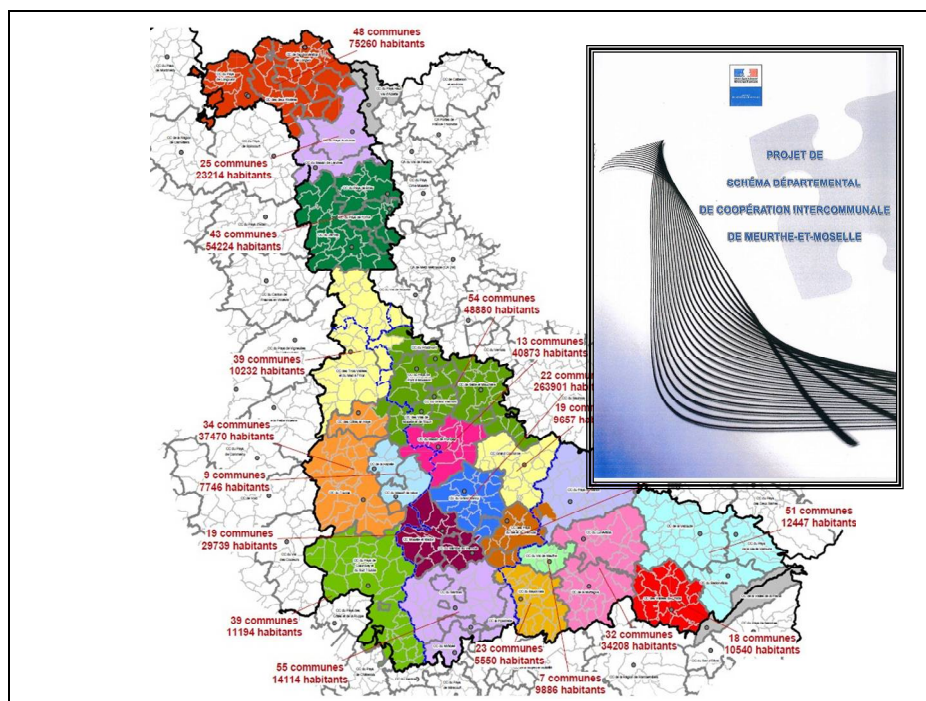
| | |
|---------------------------------------|-----------------|
| LE MOT DU MAIRE | p. 2 |
| NOUVELLE INTERCOMMUNALITÉ | p. 3-4-5 |
| LE BUDGET COMMUNAL | p. 6-7-8 |
| LES PROJETS DE TRAVAUX | p. 8-9 |
| LA REDEVANCE ORDURES MÉNAGÈRES | p. 9 |
| SIAMA | p. 9 |
| RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES | p. 10 |
| ACCUEIL PÉRISCOLAIRE | p. 10-11 |
| CCAS | p. 12 |
| MÉDIATION FAMILIALE | p. 12 |
| EMPLOYÉ COMMUNAL | p. 13 |
| ÉCOLE ÉMILE SCHMITT | p.13-14 |
| ÉTAT CIVIL | p.14-15 |
| COIN DES ASSOCIATIONS | p.15-18 |

ÉDITORIAL LE MOT DU MAIRE

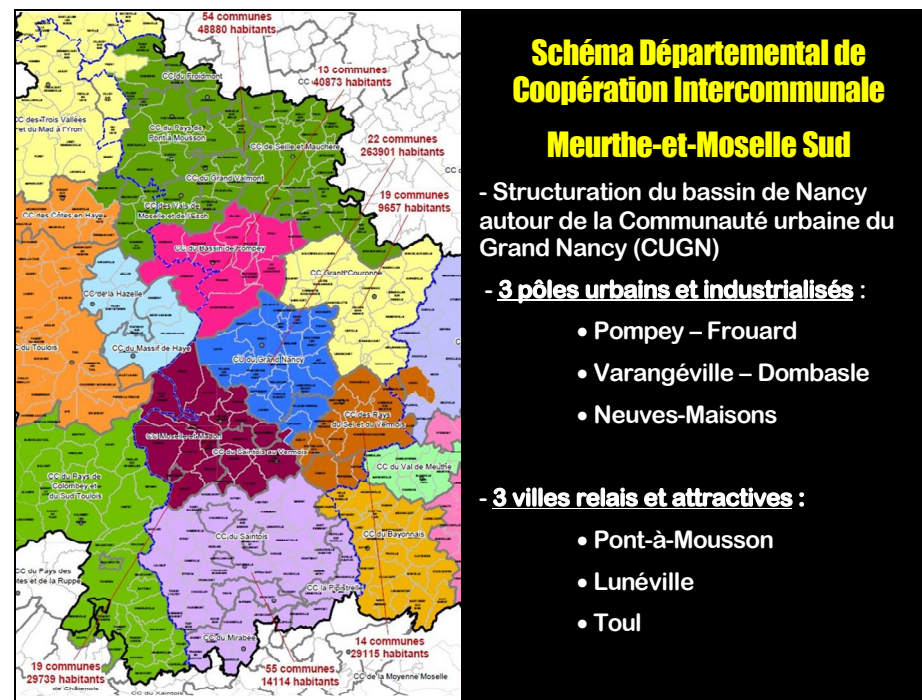
A l'heure où paraît ce bulletin, la réunion publique sur l'intercommunalité a déjà eu lieu. Elle aura permis d'associer les habitants d'Autreville à la décision que doit prendre le conseil municipal. En effet, l'État nous l'impose pour cette année, il nous faut rejoindre une communauté de communes plus importante. Contrairement aux autres communes du Grand Valmon, nous pouvons demander à faire un choix. Notre proximité avec Millery nous permet d'intégrer la communauté de communes du Bassin de Pompey si celle-ci donne son accord. Nous pouvons aussi accepter le schéma du préfet qui nous place avec le Grand Valmon, le Froidmont, les Vals de Moselle et de l'Esch, les communes isolées de Vandières, Pagny-sur-Moselle, Villers sous Prény et peut-être Seille et Mauchères dans une nouvelle intercommunalité avec le Pays de Pont-à-Mousson. Chaque solution a ses avantages et ses inconvénients. Vous trouverez en pages intérieures la présentation faite lors de la réunion publique du 25 mai ainsi qu'une analyse des enjeux de notre choix. Sur cette question, le conseil municipal sera appelé à délibérer en juin prochain. Il va nous falloir tourner la page du Grand Valmon et nous aurons deux ans pour cela avant que le nouveau schéma des intercommunalités ne se mette en place en 2014. Les élus du Valmon n'auront pas à rougir du travail accompli pendant toutes ces années mais l'heure du bilan n'est pas encore venue. Le Grand Valmon reste un élément moteur du Pays du Val de Lorraine et de nombreux projets nous attendent tant dans le domaine de la mise en place de la pesée embarquée des ordures ménagères que de celui de la petite enfance et de la création d'un Relais Assistantes Maternelles en collaboration avec Dieulouard. Bonne lecture et passez un bel été ensoleillé.

Jean-Jacques BIC

Nouvelles Intercommunalités

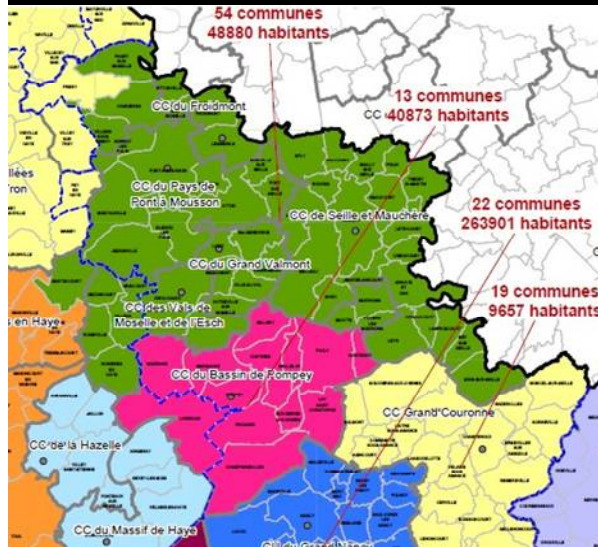


Le préfet a présenté son schéma départemental de la coopération intercommunale devant l'assemblée des élus de la CDCI (Commission Départementale de la Coopération Intercommunale) le 28 avril 2011. La rationalisation proposée doit maintenant être discutée par l'ensemble des communes concernées et par les communautés de communes avant l'été. Les modifications proposées seront étudiées par la CDCI qui pourra amender le projet du préfet à condition de réunir une majorité des 2/3 et ce avant novembre 2011. En décembre 2011, le représentant de l'État arrêtera alors le schéma définitif. Le temps nous manque pour discuter sérieusement des enjeux, du périmètre des nouvelles intercommunalités, des projets, de la fiscalité, ... Pourtant, il nous faut choisir : valider le schéma actuel ou proposer des modifications.



Le préfet avait d'abord proposé 3 schémas possibles avant de retenir le dernier. Dans les deux premiers, il renforçait notablement la Communauté Urbaine du Grand Nancy (CUGN) en y intégrant les communautés de communes de Moselle et Madon, du Saintois et des Pays du Sel et du Vermois au sud et la communauté de communes du Bassin de Pompey au nord. Il a fait marche arrière en proposant finalement son 3^e schéma : une proposition intermédiaire et probablement provisoire puisque la loi prévoit que ce schéma sera revu dans 6 ans. Ce 3^e schéma structure le bassin de Nancy avec 3 pôles urbains et industrialisés et 3 villes relais qu'il souhaite renforcer : Pont-à-Mousson, Lunéville et Toul.

PROJET DE L'INTERCOMMUNALITE Arrondissement de Nancy



Fusion des communautés de communes :

- Pays de Pont-à-Mousson
- Vals de Moselle et de l'Esch
- Seille-et-Mauchère
- Grand Valmon
- Froidmont

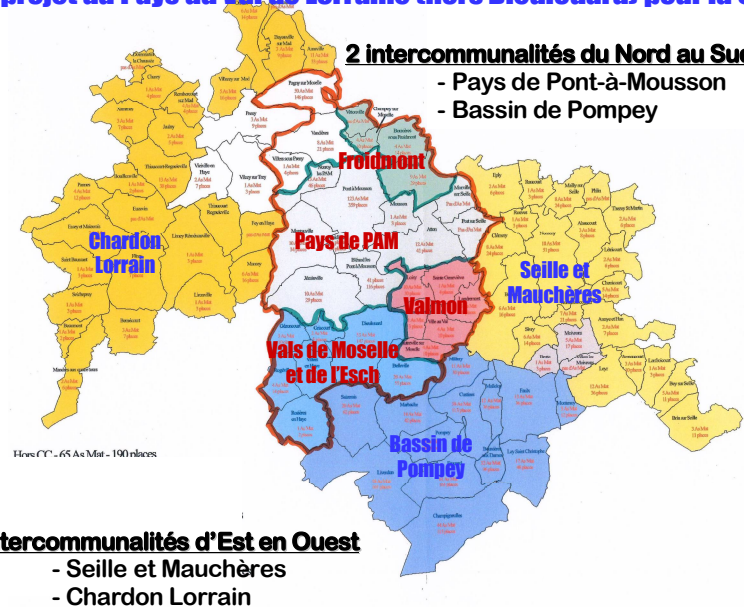
Intégration des communes isolées :

- Pagny-sur-Moselle
- Vandières
- Villers sous Prény
- Bratte
- Moivrons
- Villers-les-Moivrons

Pour ce qui concerne notre territoire, le schéma prévoit la création d'une grosse communauté de communes du Pays de Pont-à-Mousson en y fusionnant les communautés de communes du Valmon, du Froidmont, des Vals de Moselle et de l'Esch et même de Seille-et-Mauchères et en y intégrant les communes isolées. Une telle communauté de communes compterait alors près de 50 000 habitants et de nombreuses communes rurales. Les communautés de communes de Seille et Mauchères (Nomeny) et des Vals de Moselle et de l'Esch (Dieulouard) ne l'entendent pas de cette oreille et souhaitent conserver leur indépendance. La CDCI tranchera le moment venu.

Le Pays du Val de Lorraine auquel adhèrent toutes ces communautés de communes et toutes nos communes défend pour sa part un schéma différent de celui du préfet.

Le projet du Pays du Val de Lorraine (hors Dieulouard) pour la CDCI



Le Grand Valmon est également solidaire de cette proposition de schéma.

Les échéances

- Communes et EPCI doivent délibérer et donner leur avis sur le SDCI avant fin juillet 2011
- La CDCI fera ses propositions d'aménagement du schéma à la majorité des 2/3 avant fin novembre 2011
- Le préfet publiera le schéma définitif avant le 31/12/2011
- Application du schéma à partir de 2013
- Le schéma sera revu dans 6 ans
- L'intégration d'Autreville-sur-Moselle dans la communauté de communes du bassin de Pompey suppose un accord tripartite : Autreville - Grand Valmon - Bassin de Pompey et validation par le préfet.

Quel projet ? Quelles compétences ?

Bassin de Pompey *Des compétences pour tous*

- Ordures ménagères
- Transports en commun
- Aménagement, entretien des voiries
- Développement économique
- Habitat - Urbanisme
- Petite enfance
- Prévention de la délinquance
- Equipements sportifs
- Accès des jeunes à la culture

Pays de Pont-à-Mousson *Des compétences adaptées*

- Ordures ménagères
- Transports en commun
- Balayage des voies et rues
- Développement économique
- Illumination des édifices
- Protection de l'environnement
- Habitat - Logement
- Lutte contre les incendies
- Petite enfance - RAM
- Equipements sportifs et culturels
- **Fonds de solidarité communal**

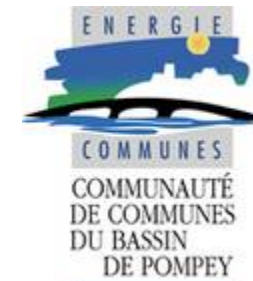


Sur Pompey, les compétences sont connues et elles s'appliqueront à nous intégralement, sans différence entre grosses ou petites communes. Elles auront également un impact sur le budget communal puisque nous devons, le cas échéant, reverser chaque année une compensation à la communauté de communes pour financer la compétence voirie et équipements. A Pont-à-Mousson, les compétences sont aujourd'hui également identifiées mais seront toutes rediscutées lors de la fusion. Un nouveau projet sera construit dans les deux prochaines années, difficile sans doute à bâtir au vu du nombre de communes concernées. Les compétences devront être « à la carte », adaptées au territoire concerné, les habitants de Pont-à-Mousson n'ayant pas les mêmes besoins que les habitants de Landremont par exemple. Impossible de dire aujourd'hui quel en sera le coût pour le budget communal. Dans tous les cas, l'impact sur nos taxes d'habitation et nos taxes foncières ne sera pas très important. Par comparaison, aujourd'hui, le taux de taxe d'habitation est de 0,74% sur

le Grand Valmon et 1,19 % sur le Bassin de Pompey ou le Pays de Pont-à-Mousson.



www.pays-pont-a-mousson.fr



www.cc-bassinpompey.fr

Mais qu'en est-il d'Autreville-sur-Moselle ?

Notre commune a une possibilité de choix. Soit accompagner le Grand Valmon dans la nouvelle intercommunalité du Pays de Pont-à-Mousson, soit rejoindre Millery dans la communauté de communes du Bassin de Pompey. D'un côté un nouveau projet à construire avec de nombreuses communes rurales semblables à la nôtre et ayant les mêmes besoins, les mêmes intérêts, et de l'autre l'adhésion à une communauté de communes dynamiques, aux compétences nombreuses et assumées. Le choix n'est pas facile.

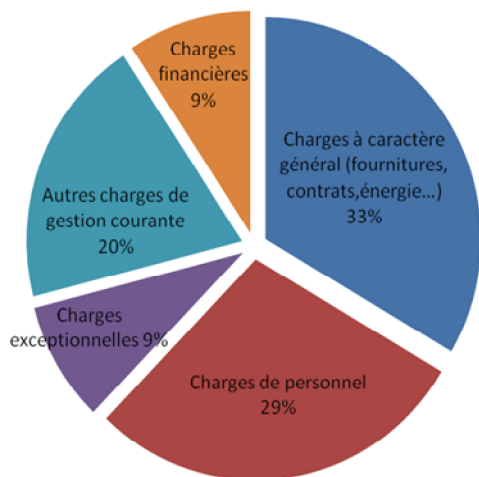
Dans la communauté de communes du Bassin de Pompey, nous préservons notre lien avec Millery mais notre RPI risque fort d'être supprimé car nous appartiendrons alors à la même communauté de communes. En effet, l'un des objectifs de la rationalisation est de supprimer syndicats et regroupements pédagogiques, les compétences revenant à la communauté de communes.

Dans le Pays de Pont-à-Mousson, nous sauvons le RPI car nous serons alors situés dans des intercommunalités différentes et nous gardons davantage de compétences avec peut-être des services (transport, aides à la personne, ...) plus adaptés à notre commune rurale.

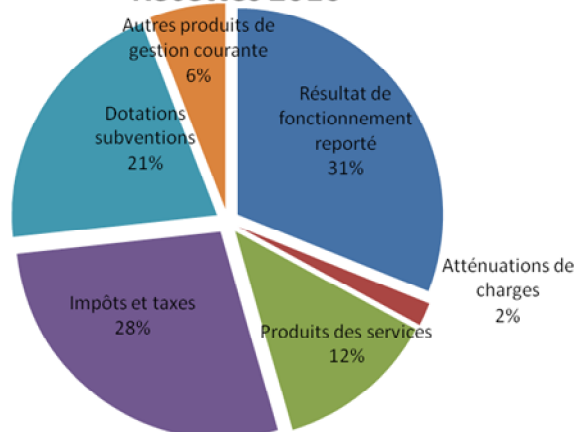
En tout état de cause, après avoir entendu l'avis des habitants lors de la réunion publique, le conseil municipal devra prendre la décision qu'il jugera la meilleure pour notre village.

Exécution du budget communal 2010

Dépenses 2010



Recettes 2010



Comme pour l'exercice 2009, l'exécution réelle des dépenses de fonctionnement a atteint en 2010 un niveau proche de 70% du budget initial.

L'analyse des postes « sous-exécutés » par rapport aux prévisions initiales permet de mettre en lumière :

- une diminution de 11 000 € de nos dépenses de charges à caractère général par rapport à 2009 et de près de 13 000 € par rapport à 2008 en raison d'importants travaux d'entretien de voiries et des bâtiments sur 2008 et 2009.

- une augmentation de 11 000 € des autres charges de gestion courante par rapport à 2009 et de 15 000 € par rapport à 2008 résultant de la création du périscolaire en 2009 et de son financement. Il convient toutefois d'attirer l'attention sur le fait que son coût réel n'est pas de ce montant dans la mesure où les financements CAF figurent en recettes et viennent atténuer ces dépenses.

- une baisse régulière des charges financières de 2000 € en 2 ans liée à la diminution linéaire du remboursement des intérêts sur emprunts contractés par la commune.

Les autres postes de dépenses n'ont pas évolué de manière significative. Par ailleurs, les recettes de fonctionnement ont, dans le même temps, dépassé les prévisions initiales puisqu'elles atteignent 335 318 € contre une prévision initiale de 324 182 €.

Des recettes supérieures aux prévisions sont constatées sur deux postes principaux :

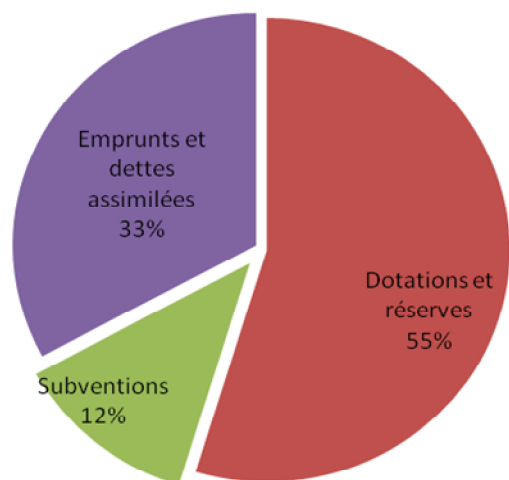
- les revenus des immeubles suite à la renégociation du bail commercial de la plateforme HOLCIM à Dieulouard (+12.000 €),

- les impôts et taxes (+ 4.000 €) principalement en raison de la taxe additionnelle liée aux droits de mutation (transactions immobilières),

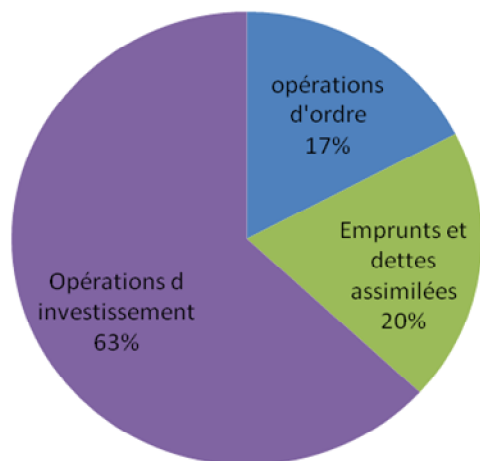
Notre commune enregistre par conséquent un excédent cumulé de fonctionnement de 135 514 €.

Ces bons résultats permettent cette année encore de maintenir les taux des impositions communales au même niveau que 2007, 2008, 2009 et 2010.

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2010



DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2010



Les dépenses d'investissement ont atteint 160 358 € en 2010 et se décomposent principalement en :

- Emprunts et dettes pour 31 337 € (remboursement du capital)
- Achat de mobilier école 5 275 €
- Acquisition de terrains pour aire de jeux 10 343 €
- Acquisition Hangar proche Mairie 51 455 €
- Acquisition d'un défibrillateur 2 560 €
- Création d'un abribus 2 630 €
- Création de parking et aménagement abords de l'église 18 070 €
- Reprofilage de la place de la forge 5 394 €
- Mobilier mairie, secrétariat et outillage technique 14 900 €

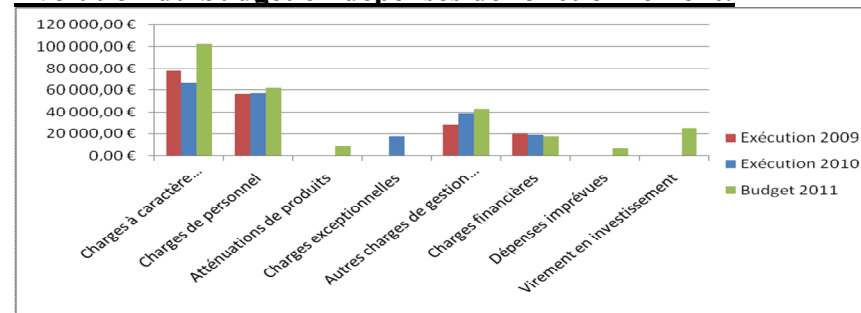
Quant aux recettes d'investissement, elles atteignent 91 088 € (subventions pour 11 242 €, dotations et fonds divers 49 846 €, emprunt 30 000 €)

En conclusion, la section d'investissement enregistre un déficit cumulé de 88 890 € au 31/12/2010 (déficit constaté 2010 : 69 270 € + reste à réaliser sur 2011 : 19 620 €).

L'excédent de fonctionnement de 135 514 € diminué du déficit d'investissement de 88 990 € permet de dégager un excédent global de 46 624 €.

L'encours de la dette communale est stable puisqu'elle atteint 370 312 € cette année contre 372 600 € au 31/12/2009. Cela représente une dette de 1.210 € par habitant (sur la base de 305 habitants). Cette stagnation s'explique par l'obtention d'un prêt de 30 000 € destiné à financer l'achat du hangar JEANROY proche de la mairie.

Evolution du budget en dépenses de fonctionnement:

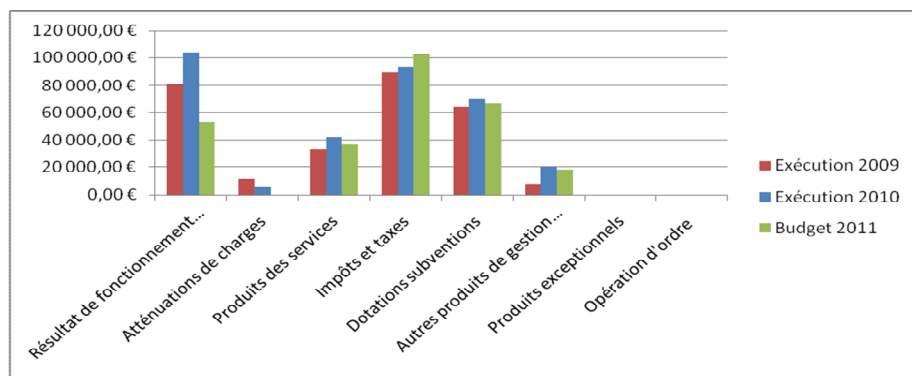


La comparaison des dépenses de fonctionnement des années 2009 et 2010 avec le budget prévisionnel voté en 2011 permet de constater une augmentation des dépenses « charges à caractère général » justifiée par la programmation en 2011 des travaux d'entretien de voirie « Grande rue » et « rue de la source ». Les autres postes sont contenus aux niveaux antérieurs.

Le poste « autres charges » augmente cette année légèrement en raison notamment du désengagement progressif des financeurs extérieurs sur le périscolaire et de l'embauche de l'ATSEM Priscilla POISSON.

Le virement d'une somme de 25.076 € en section d'investissement en 2011 ne constitue qu'une prévision d'autofinancement de nos opérations d'investissement 2011 et ne constitue pas à ce stade une dépense certaine.

Evolution du budget en recettes de fonctionnement :



Les recettes de fonctionnement restent globalement stables sur les trois exercices présentés en raison notamment de la décision de non augmentation de nos impôts locaux (TH, TF et ex-TP).

Le poste impôts et taxes apparaît en augmentation de 10 000€ cette année. Cette hausse est issue du changement de modalités d'encaissement de la part communale des impôts fonciers et d'habitation suite à la suppression de la taxe professionnelle qui prévoit le maintien des recettes fiscales à leur niveau antérieur. Dans la mesure

où les recettes sont supérieures au niveau 2009, la commune devra reverser cette part dans des conditions non définies à ce jour pour aider les communes qui perdraient des recettes fiscales (il s'agit d'une sorte de fonds de compensation).

On peut enfin constater que notre excédent de fonctionnement est en diminution puisqu'il a permis de financer des projets d'investissement que les financeurs publics (Conseil général, Etat ...) ne sont plus en capacité de soutenir. Ce désengagement progressif risque de rendre délicate notre situation financière et celle des collectivités locales dépourvues d'autres ressources patrimoniales.

Actions municipales

| <u>Réalisations 2010</u> | <u>Coût réel</u> |
|--|------------------|
| Acquisitions des terrains (aire de jeux) | 10 343 € |
| Création de l'abribus Place du lavoir | 2 630 € |
| Aménagement du tour de l'église | 20 100 € |
| Sécurisation RD40 (cinémomètre et panneaux lumineux) | 10 000 € |
| Reprofilage de la Place de la Forge | 5 500 € |
| Achat du défibrillateur | 2 560 € |
| Achat d'une tondeuse thermique | 3 000 € |
| Mobilier salle du conseil et archives municipales | 3 285 € |
| Acquisition du hangar 2 Grande Rue | 55 000 € |
| Entretien voies et réseaux, bâtiments, salle de sieste école | |

| <u>Programme 2011</u> | <u>Coût estimé</u> |
|--|--------------------|
| Réfection de la voirie Grande Rue complète | 19 000 € |
| Réparation de la voirie Rue de la Source et étangs | 12 000 € |
| Remplacement éclairage public (tranche 1) | 6 500 € |
| Aménagement et équipement de l'aire de jeux | 25 000 € |
| Réparation et étanchéité de la cour de l'école (tranche 1) | 10 000 € |
| Mise en sécurité du tableau électrique (atelier, école, salle) | 5 000 € |

Projets à venir (2011 et 2012)

Aménagement des accès aux lieux public (personnes handicapées)
Remplacement de l'éclairage public (tranches 2 et 3)
Aménagement espace public (après démolition du hangar de la mairie)
Rénovation, installation et abri pour l'ancienne pompe à incendie
Création de vergers et vignes pédagogiques
Poursuite de l'aménagement des sentiers communaux

Redevance ordures ménagères – tri sélectif



Les habitants du Grand Valmon ont peu à peu pris l'habitude de trier leurs déchets et de mieux en mieux. Le budget de la communauté de communes en tire profit. Quelques chiffres pour l'année 2010 : la valorisation des déchets recyclables mis en déchetterie, dans les sacs jaunes ou dans les containers à verre ou papier des communes et qui sont revendus à diverses entreprises (Arcelor

Mittal, Valorplast, Ecofolio, ...) a rapporté au Grand Valmon la somme de 7 000 € alors que l'Adelphe nous reversait de son côté la somme de 20 355 €. De 190 kg d'ordures ménagères non triées par an et par habitant, nous sommes passés à 150 kg par an et par habitant soit une importante économie. Un meilleur tri dans les sacs jaunes, moins d'ordures dans les bacs, donc un excédent de fonctionnement pour le budget de Grand Valmon.

Chacun doit en être remercié même si certains foyers, y compris à Autreville, ont encore des efforts à faire pour une meilleure gestion de leurs déchets ménagers. Au vu de ces bons résultats, le conseil communautaire a donc décidé à l'unanimité de diminuer pour 2011 la part variable par personne composant le foyer de 25%. **Elle passera de 36 € à 27 € par personne.**

Espérons que ces bonnes pratiques ne se perdront pas à l'avenir, à l'intérieur de la nouvelle intercommunalité. Nous y veillerons...

Propreté du village – rectificatif

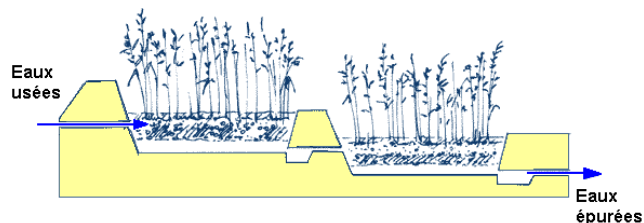
Dans le précédent bulletin du mois d'avril, le mot du maire abordait le sujet de la propreté du village et de ses sentiers : *« La propreté de nos sentiers dépend surtout de nous. Les utilisateurs du chemin communal qui mène à la falaise ou à la cabane de chasse ont pu constater la présence de nombreux déchets ! »* Un lecteur assidu du bulletin, également chasseur, a souligné à juste titre que le chemin de la cabane de chasse est régulièrement entretenu et nettoyé par les chasseurs eux-mêmes. C'est la vérité ! La phrase incriminée voulait parler de la partie du chemin communal dans le prolongement de la rue du Sorbier qui bifurque ensuite soit vers la falaise soit vers la cabane de chasse. Dont acte et encore merci à celles et ceux qui prennent soin de notre environnement.

SIAMA



L'étude d'avant-projet réalisée par la société SINBIO est terminée depuis le mois de mars 2011 et a été récemment validée par le conseil syndical. Les subventions du Conseil Général et de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse étant acquises, les travaux vont pouvoir commencer cette année et doter les communes d'Autreville-sur-Moselle et Millery d'un assainissement collectif. La station d'épuration consistera en 3 bassins plantés de roseaux dont les racines assureront la dépollution des eaux usées avant leur rejet dans la Moselle. Elle sera située sur le territoire d'Autreville, vers les étangs, sur des terrains rachetés à leurs propriétaires. La première tranche des travaux commencera à la fin de cette année et consistera en l'implantation du collecteur principal des eaux usées le long de la RD40 et des différentes pompes de relevage. Les travaux de la station d'épuration débuteront avec la 2^e tranche en 2012. Un zonage sera effectué sur les deux communes pour déterminer quelles maisons seront en assainissement collectif et lesquelles resteront en assainissement individuel. Ce zonage sera soumis à enquête publique. Le coût total des travaux sera de 2 000 000 € et les différentes subventions les financeront à 50%. Pour le reste, le syndicat

aura recours à l'emprunt. Le prix à payer par les habitants (redevance assainissement, taxe de raccordement) sera étudié ultérieurement ainsi que la participation des communes pour atténuer le prix de l'eau pour les consommateurs.



Relais Assistante Maternelle (RAM)



Notre secteur connaît une augmentation de la population des ménages de 30-50 ans et donc du nombre d'enfants. Le territoire du Valmon comporte 23 assistantes maternelles qui proposent 65 places de garde. Une réflexion entre élus du Valmon, du Froidmont, du pays mussipontain, des Vals de Moselle et de l'Esch et de la CAF (caisse d'allocations familiales) a mis en évidence l'intérêt de mettre en place des relais assistantes maternelles : RAM afin d'enrichir l'environnement social et économique du territoire où résident les familles.

A quoi sert un RAM ?

- **informer et conseiller les familles et les assistantes maternelles** : recenser les places de garde disponible chez les assistantes maternelles du territoire, conseil démarche employeur, URSSAF, PAJE, ...

- **former les assistantes maternelles** sur l'éveil des enfants, les conditions de pratique de la profession

- **proposer des temps de rencontres collectifs** entre les assistantes maternelles, les enfants et les parents.

Un animateur qui peut être éducateur de jeunes enfants, assistant social, animateur socio culturel ou conseiller en économie sociale assure des permanences dans la commune où siège le RAM et se déplace dans les communes de son territoire pour assurer des animations locales. Le fonctionnement d'un RAM est pris en charge par les intercommunalités et la CAF.

Lors de la dernière réunion des élus et de la CAF, il a été décidé de mettre en place 2 RAM : 1 à Pont à Mousson et 1 à Dieulouard pour les 3 intercommunalités du Valmon, du Froidmont, et des Vals de Moselle et Esch. Ils devraient être opérationnels au 1^{er} janvier 2012.

Nouvelles de l'accueil périscolaire



Accueil de loisirs

Il est ouvert chaque mercredi et la première semaine de chaque vacances (sauf Noël). Cette année le thème portait sur la découverte de la bande dessinée.

Nous avons fait connaissance avec de célèbres personnages tels que Lucky-Luke, Astérix, Tom-Tom et Nana, Le père Noël de Peb et Fox (illustrateur et auteur Lorrain avec qui nous avons échangé plusieurs courriels), et bien d'autres encore. Diverses activités ont été réalisées autour de la bande dessinée dont une création d'une BD réunissant toutes sortes de personnages que nous avons rencontrés, des portraits qui décorent notre salle ...

Deux gros projets ont pimenté cette année :

- La fabrication de chiens de Bandes dessinées presque grandeur nature. Ceux-ci sont en finition. Ils ont été dessinés, découpés, peints, vernis, ne reste plus que les bulles à faire. L'objectif ? Les installer dans

Autre ville afin que les chiens ne fassent plus leurs besoins n'importe où, que leur maître ramassent leurs crottes et que l'on garde nos chaussures propres !!!

- La fabrication d'une cabane avec des branches de saule. Celles-ci ont été tressées et plantées dans la terre. Une deuxième cabane est en cours de montage : la prison des Dalton. Peut-être qu'ensuite ils ne s'évaderont plus....



Sur la piste de Calamity Jane

Accueil périscolaire

L'accueil périscolaire ouvre ses portes le matin, le midi et le soir jusque 18h30 et les enfants ont la possibilité de faire des activités, des jeux ou simplement de profiter des cabanes en cartons, des jeux de construction ou d'imitation.

Plusieurs événements ont marqué cette année :

- La correspondance avec des enfants du Sénégal, les enfants ont pu envoyer des photos, lettres, dessins et bricolages. Nous avons eu en retour des dessins bien sympathiques où les enfants posaient pleins de questions.
- L'intervention et l'animation de Croqu'livres : la rencontre d'un

auteur d'albums pour enfants, un après-midi goûter avec une conteuse professionnelle, la construction d'un album pour enfants.

- Une méga boum a réuni 30 enfants mercredi 20 mai...

- Goûter spectacle des enfants pour l'Épiphanie

- Des goûters à thème : crêpes party, confection de moulage en chocolat, de confiture, de maisons en pain d'épices

La construction d'un meuble en carton où les enfants peuvent ranger leurs chaussons.

Un atelier théâtre burlesque, chaque mardi soir lors du 3^e trimestre, 16 enfants inscrits, la représentation a lieu le 1^{er} juin à Art-sur-Meurthe.

Un partenariat avec la ludothèque de Frouard qui nous prête des jeux chaque mois.



La troupe de théâtre de Bricoles et Galipettes

Quelques événements à venir :

Lundi 6 juin au périscolaire du matin : Petit déjeuner

Jeudi 9 juin au périscolaire du soir : Animation spéciale « Jeux géants » par la ludothèque de Frouard

Mercredi 22 juin : Gouter parents-enfants

L'année prochaine, nous découvrirons différents contes et légendes qui nous entourent, l'imagination sera au rendez-vous !!! L'équipe d'animation ne change pas : Priscillia sera présente lors des vacances et pendant certains repas, Sébastien animateur et Sandra directrice, nous revenons avec des idées plein la tête !!!

Les dossiers d'inscriptions sont à retirer à l'accueil périscolaire, à la mairie ou sur le site de la commune :

www.autrevillesurmoselle.mairie.com

Pour tous renseignements, me contacter au 03.83.24.08.81 ou par mail : bricoles-galipettes@orange.fr

A bientôt pour de nouvelles aventures...

CCAS



CCAS : commission communale d'action sociale

Une structure paritaire

Le CCAS est présidé de plein droit par le maire de la commune. Son conseil

d'administration est constitué paritairement d'élus locaux désignés par le conseil municipal et de personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale, nommées par le maire. On peut compter parmi celles-ci un représentant des associations familiales, un représentant des associations de personnes handicapées, un représentant des associations de retraités et de personnes âgées, et un représentant des associations oeuvrant dans le domaine de la lutte contre l'exclusion.

Missions

Légale ou facultative, une mission de solidarité

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées. **Il est de ce fait l'institution locale de l'action sociale par excellence.** A ce titre, il développe différentes activités et missions légales ou facultatives, directement orientées vers les populations concernées : aide et accompagnement des personnes âgées, aides aux personnes handicapées, aux enfants, aux familles en difficulté, lutte contre les exclusions... Il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale (aide médicale, RSA, aide aux personnes âgées...) et les transmet aux autorités décisionnelles compétentes telles que le conseil général, la préfecture ou les organismes de sécurité sociale. Il intervient également dans l'aide sociale facultative qui constitue souvent l'essentiel de la politique

sociale de la commune : secours d'urgence, prêts sans intérêt, colis alimentaires, chèques d'accompagnement personnalisé, etc.,

A Autreville, le CCAS est composée de 8 personnes : il est particulièrement à l'écoute des familles ayant des enfants, des personnes isolées, âgées, malades ou handicapées. Il fait le lien avec les associations du village qui s'intéressent à ce public. Il intervient ponctuellement pour mettre en relation des personnes dans le besoin avec différents services sociaux, apporter une aide financière de première nécessité. Traditionnellement, à l'occasion des fêtes de fin d'année, il offre un après-midi récréatif et un colis ou bon d'achat aux personnes de 60 ans et plus. Il est à votre disposition pour prendre en compte vos questions et vos idées sur la vie sociale de notre village.

Médiation familiale

Le médiateur familial, professionnel compétent en psychologie et en droit peut aider à leur demande les couples ou parents en situation de rupture, séparation, divorce, les jeunes adultes en rupture de lien avec leur famille, les grands-parents souhaitant conserver des liens avec leurs petits-enfants. Il est là également pour apporter son aide et ses conseils lors d'une succession conflictuelle. Son rôle est de rétablir la communication et de créer un climat de confiance propice à la recherche d'accords entre les personnes (plaquettes en mairie).



Petite annonce

La commune recherche toujours une personne pouvant donner un peu de temps pour remettre les clés de la salle polyvalente et faire l'état des lieux à l'entrée et à la sortie en cas de location. Pas de ménage à faire mais 30 minutes de disponibilité à la remise des clés et de nouveau 30 minutes à la fin de la location le dimanche matin ou le dimanche soir. Ce petit travail est rémunéré à hauteur d'une heure de SMIG à chaque location. Merci de s'adresser en mairie ou auprès de Mme Valérie Munier.

Employé communal



Monsieur Eric NIMSGERN a pris ses fonctions d'employé communal depuis le 1^{er} avril 2011 en remplacement d'Antoine BAUDIN. Il prend actuellement la mesure de notre village et de ses espaces verts. Ses compétences lui permettront également d'effectuer de petits travaux d'entretien dans les bâtiments communaux. Il travaille chaque après-midi de la semaine de 13h00 à 16h30. Il est employé chaque matin par la commune de Bezaumont. En hiver, M. Nimsgern débutera sa journée par Autreville en cas de verglas pour saler les abords de la salle polyvalente, de l'école ou de la mairie. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous.

La lutte contre les cambriolages



A l'approche des vacances, il n'est pas inutile de rappeler quelques mesures et dispositions à prendre. La gendarmerie organise chaque année une opération « **Tranquillité vacances** ». Prévenez la gendarmerie de votre départ et une ronde sera effectuée chaque jour autour de votre domicile, afin de prévenir toute tentative de cambriolage ou constater tout fait anormal.

Bien entendu, ce service est gratuit !

LES MESURES A PRENDRE

- Renforcez votre porte d'entrée (serrure 3 points de sûreté, porte blindée ...) et équipez celle-ci d'un judas ou d'un entrebâilleur pour reconnaître votre visiteur.
- Installez des dispositifs de surveillance comme un système d'alarme (seul ou avec télésurveillance si nécessaire).
- Photographiez ou filmez vos objets de valeur et notez les numéros de série.
- N'utilisez pas « les cachettes » classiques : clés dans la boîte aux lettres, sous le paillason, sous le pot de fleurs, ...
- Ne laissez pas de mots sur votre porte mentionnant votre absence.

LES REFLEXES A ADOPTER

- Rangez tout ce qui pourrait tenter un cambrioleur : chéquier, carte de crédit (et code confidentiel), bijoux, ...
- Méfiez-vous des démarcheurs et des quémandeurs, surtout lorsqu'ils sont en groupe.
- Si des individus prétendent être des policiers, demandez leur nom, leur affectation ainsi que leur carte professionnelle (en cas de doute faites le 17)
- N'hésitez pas à signaler les comportements que vous jugeriez suspects en composant le N° de téléphone de la brigade dont vous dépendez ou le 17.

PENDANT VOTRE ABSENCE

- En cas d'absence prolongée, prévenez vos voisins ou une personne de confiance et indiquez la durée de votre absence, un numéro de téléphone où vous joindre, les éventuelles visites de proches, ...
- Faites relever votre courrier régulièrement, ne laissez pas déborder votre boîte aux lettres.
- Placez les objets de valeur en lieu sûr (coffre).
- Même pour une courte absence, verrouillez toutes les ouvertures (portes, fenêtres, vérandas, volets, ...).

LES VOLS DE VÉHICULES

Les voleurs s'introduisent dans le domicile de leur victime (généralement sans violence) et dérobent les clés de la voiture posées dans l'entrée avec le portefeuille, le sac à main ou le téléphone portable.

→ Verrouillez portes et fenêtres la nuit, même si vous êtes dans votre résidence.

→ Ne laissez pas en évidence les clés de votre domicile, le sac à main, le téléphone portable dans l'entrée de votre habitation. Rangez-les dans un endroit discret.

→ Lors d'un arrêt de courte durée, pensez à enlever les clés de contact et à verrouiller les portières de votre voiture.

La page de l'école Emile Schmitt



SPECTACLE DE FIN D'ANNEE

Pour clore l'année scolaire dans la joie et la bonne humeur, le RPI Millery/Autreville organise un spectacle le **Samedi 18 Juin 2011 à partir de 16h30** à la salle des fêtes de Millery. Vous êtes tous invités à assister au spectacle et participer au repas « barbecue » (au tarif de 6,50€) : saucisses ou côtes + salades composées (réalisées par les parents d'élèves) + chips+ pâtisserie (réalisée par les parents d'élèves) + 1 boisson au choix.

Une tombola est également organisée (1€ l'enveloppe) : tous les bénéfiques récoltés seront utilisés pour financer une sortie pédagogique. Pour organiser au mieux la tombola, nous faisons appel à votre générosité : en effet, nous récoltons divers objets pour les transformer en lots (objets déco ou denrées non périssables). Vous pouvez dès à présent les déposer à l'école d'Autreville sur Moselle ou de Millery.

Sinon des enfants ou parents passeront dans la commune dans la semaine **du LUNDI 30 Mai au DIMANCHE 5 JUIN.**

PHOTOS DE CLASSE

Cette année, la photo de classe aura lieu jeudi 26 Mai 2011 : au matin pour l'école d'Autreville et l'après midi pour les classes de Millery.

SORTIE DE FIN D'ANNEE

Les classes d'Autreville iront au cirque PINDER le **Mardi 28 Juin 2011** pour assister à un spectacle alliant animaux, acrobaties diverses et musique.

RENTREE SCOLAIRE 2011

La rentrée des classes aura lieu **lundi 5 septembre 2011 pour tous les élèves.**

ACCOMPAGNEMENT PISCINE

L'école recherche des personnes volontaires pour passer l'agrément piscine à la rentrée 2011 (courant septembre) pour accompagner les élèves de Maternelle (PS, MS et GS) à la piscine et leur permettre de participer aux séances prévues. Cet accompagnement de personnes bénévoles est obligatoire, faute de quoi les séances ne pourraient pas avoir lieu. Le stage se déroulera à la piscine de Pompey et durera 3 jours.

Attention aux enfants !



C'est un plaisir de voir de nombreux enfants dans les rues de notre village profiter des beaux jours pour se balader, jouer ou faire du vélo. Seulement enfance ne rime pas forcément avec prudence ! Il est fréquent de voir les petits

dévaler les rues sur leur bicyclette ou leur tricycle, roulant à gauche, profitant de la pente pour accélérer, coupant les virages. On a pu voir aussi d'autres gamins tirés par leur chien et traverser la RD40 en courant pour conduire leur animal au bord de la Moselle ! **Parents ! Enseignez la prudence à vos enfants !** Les rues de notre village sont dangereuses, étroites, sinueuses. La visibilité est mauvaise. De plus, on le regrette, certains conducteurs roulent bien trop vite ou stationnent leur véhicule dans les virages. De nombreux engins agricoles fréquentent également les rues de notre commune. Prenons soins des enfants, de nos enfants !

Etat civil



Au cours de l'année 2010, il n'y a eu ni naissance ni mariage à Autreville. Par contre, nous avons enregistré 5 décès :

- 29 janvier 2010 Mme Marie Louise Simmer
- 12 avril 2010 – M. Miguel Talman
- 18 avril 2010 – M. Robert Flageollet
- 10 juillet 2010 – M. Gabriel Munier
- 19 août – Mme Rose Hehrard

3 familles ont quitté Autreville : les familles Sibille et Cloarec et Natacha Charront alors que 6 sont venues s'y installer :

- M. Reichling et Mme Lauthe Marylène - rue de la Côte
- M. Reich et Mlle Guerre Florence - rue de la Source
- M. Louis Jean Claude - rue de la Source
- M. Pommeret Yohann - rue de la Côte
- M. Sébastien Garzaudat et M. David Hilt - rue de la distillerie
- M. Darmech Mustafa - route de Millery

Depuis le début de l'année 2011, on peut déjà noter la naissance de Maëlys Leroy le 15 avril au foyer Mr et Mme Leroy-Moret - 1 rue du lavoiret et les décès de Rose Thouvenin le 4 janvier et de Gilberte Bruché le 14 mars ainsi que l'arrivée de la famille Schwebius - rue de la Côte

Le coin des associations



- Les inscriptions pour le centre aéré se sont déroulées le 20 mai 2011 salle AFR à Millery. Pour les retardataires, il est possible encore de contacter Claudine Gervason au 0383240244 (sous réserve de places disponibles).

- Le 27 mai, réunion de préparation de la brocante salle AFR à Millery avec Animation villages, les bénévoles et habitants des deux villages sont invités à participer à la réunion et peuvent se faire connaître auprès de Nathalie Englert.

- Pour la semaine ado prévue du 25 au 29 juillet par l'AFR, les inscriptions se font auprès de Nathalie ENGLERT 0383240134.

- Pour les jeunes désireux de joindre l'utile à l'agréable, la première semaine d'août, un chantier jeunes est actuellement en préparation avec le PEL, Familles Rurales et la mairie d'Autreville. Contacter Aicha au 0383833066.

- La traditionnelle sortie pique-nique à pieds, à cheval , à VTT prévue le dimanche 5 juin est annulée sauf si des volontaires souhaitent l'organiser.

- Les 11,12, et 13 juin raid VTT en direction de Rouge Gazon dans les Vosges avec une marche gourmande familiale organisée à Rouge Gazon le dimanche 12 juin. Contacter dès à présent pour réservation Guy Parcot au 0383249882

-17 juin : spectacle annuel de danse salle polyvalente de Millery organisé par et avec les jeunes du cours de danse de Familles Rurales et par leur coach Dorothée.

-Réserver votre samedi soir pour les feux de la St Jean le 25 juin avec apéritif, bal avec orchestre offert par la commune et jeu de quilles, restauration, buvette sur place...

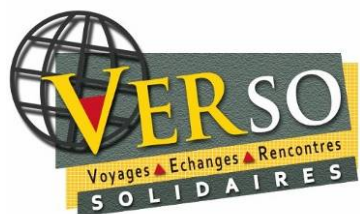
- NOUVEAU, à noter dans votre Agenda : le samedi 2 juillet une journée exceptionnelle d'information, formation sur la façon de jardiner autrement en sensibilisant les habitants sur les risques liés à l'utilisation de produits phytosanitaires et en donnant des recettes à base de plantes ou comment organiser son jardin, bref jardiner écolo : une autre culture. Avec la participation de professionnel, de M. Joly intervenant sur Radio Bleu Lorraine. Un repas bio est prévu à midi. Contacter Dominique RABY au 0383240416

- 14 juillet : les jeunes et l'AFR devraient organiser le tournoi de foot, à confirmer...

Avec ces beaux jours vous pouvez profiter des activités permanentes proposées par l'AFR :

- marche le mercredi à 17h30 et le dimanche à 9h30
- VTT le dimanche 9h30
- danse pour les jeunes le mercredi et le jeudi
- couture mardi soir tous les 15 jours, (prochaine séance le 31 mai) avec les bidouilles de Mr l'asticot (Sébastien).

Renseignements auprès de Dominique Raby, Nathalie Englert, Claudine Gervason ou en mairie.



Une année pleine pour VERSO ! Fondée en 2007 par une équipe lorraine ayant une solide expérience internationale, l'association VERSO (Voyages, Echanges, Rencontres Solidaires) garde le cap ! La quarantaine de membres de 6 à 75 ans peut donc être satisfaite de constater la réalisation

rapide des programmes d'actions prévus ICI (en LORRAINE) et LA-BAS (à N'DIAREME WALO, village rural africain de 2000 habitants situé au Nord du SENEGAL).

C'est d'abord « ICI » que tout se prépare et s'organise ! Nos animations diverses et nos actions propres nous permettent d'engager sans retard nos actions !



La lutte contre les discriminations (Participation aux Rencontres Départementales) et la sensibilisation des jeunes à la tolérance et au respect de l'autre sont actuellement nos priorités ! 18 Classes Lorraines ont accepté d'entrer dans un dispositif animé par VERSO : la Correspondance Scolaire Internationale (avec 3 échanges par an). Notre partenariat avec le collège de NOMENY (54) est à ce titre exemplaire ! Notre exposition « *Entendre ce qui nous sépare et comprendre ce que nous pouvons partager !* » est utilisée et présentée par nos membres fréquemment (établissements scolaires, événements, ...).

Merci à ceux qui accompagnent nos démarches : la Municipalité d'Autreville et ses habitants et entreprises, le Grand Valmon, le Conseil Général 54 et le Conseil Régional de Lorraine. Le Lions Club Commanderie de Nancy et le Zonta Club de Pont à Mousson nous ont aussi apporté des aides significatives pour agir « LA-BAS »...



Trois missions solidaires nous ont permis de passer en 2010 à la « pratique active » de la Solidarité internationale ! A partir des demandes exprimées par les populations locales et l'avis des autorités de référence, nous réalisons sans retard nos chantiers de développement basés sur des valeurs de coopération solidaire ! Chacune de nos actions fait l'objet d'un engagement, d'un suivi et d'une évaluation réalisée par une équipe de VERSO !

- La rénovation complète de la Case de santé du village
- Un hangar de stockage des récoltes va maintenant permettre aux agriculteurs de conserver et de gérer au mieux la commercialisation du riz difficilement récolté.

- La prise en charge des enfants de 3 à 7 ans est maintenant une réalité. Après 18 mois de fonctionnement expérimental et de formations des encadrants financées par VERSO et ses partenaires, 2 enseignants sénégalais sont affectés à la structure actuelle ! Un collectif de jeunes français a organisé et financé un accueil de Loisirs franco- sénégalais pour 90 enfants du village en Juillet 2010.



Ces résultats sont pour les membres de VERSO un encouragement. Nous nous devons de continuer et de développer nos actions « ICI » et « LA-BAS » ! Nous avons besoin de l'aide et du soutien de tous ceux qui souhaitent nous accompagner et partager notre démarche !
Bienvenue donc à celles et ceux qui veulent nous rejoindre !



« CHAT LIBRE »

A ce jour et grâce à l'intervention de "Chat Libre", nous n'avons pas de chaton sans maître sur Autreville et nous espérons continuer notre action sur d'autres villages. Un accord a été passé avec la Mairie de Pont à Mousson pour gérer la population de chats sur la ville.

Une première action est menée en "test" sur un quartier et une subvention a été accordée par la Mairie pour l'année 2011. "Chat Libre" sera présent à la brocante de Loisy le 29 Mai prochain. Nous vous attendons pour répondre aux questions que vous vous posez sur nos actions. Tous les bénévoles sont les bienvenus et nous vendrons quelques bricoles au profit de nos protégés.

Adresses et n° utiles

- Mairie – 03 83 24 96 70
- École d'Autreville – 03 83 24 90 75
- École de Millery – 03 83 24 03 29
- Salle polyvalente – 03 83 24 08 81
- ADAPA – 03 83 37 16 21
- ADMR – 03 83 23 50 41
- GARDE (Aide et Réconfort à Domicile) – 03 83 35 99 22
- Association de soins infirmiers à domicile – 03 83 81 45 37
- Annette Sommer, Infirmière – 03 83 24 96 99
- Centre anti-poisons de Nancy – 03 83 32 36 36
- Police – 17
- SAMU – 15
- Pompiers – 18 ou 112 (portables)

ADRESSES UTILES

Assistant Social – Centre Médico-social
Antenne de la MSA
95 rue de Metz
54700 PONT-A-MOUSSON
03 83 81 46 50

Personnes âgées : Point Accueil Information Service (PAIS)
9200 route de Blénod – BP 20 117 - MAIDIÈRES
54704 Pont-à-Mousson Cedex – Tél.03.83.80.02.38

Ouverture de la mairie :

- mardi et jeudi de 7h30 à 8h30
- lundi et mercredi de 10h30 à 11h30

Pensez à utiliser la boîte aux lettres de la mairie ou encore l'adresse électronique : autreville-sur-moselle@orange.fr

Permanence du maire : chaque mardi de 17h30 à 19h00 (sauf imprévus) ou le matin sur rendez-vous.

Adresse courriel : mairie-autreville@orange.fr

Site internet de la commune :

www.autrevillesurmoselle.mairie.com



AUTREVILLE INFOS – MAI 2011

Bulletin rédigé par nos soins

Directeur de publication : Jean-Jacques BIC

Rédacteurs : Agnès LANDRI – Chantal VOGIN –

Eric DELEYS – Jean-Jacques BIC